

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES OUVRAGES	A4	Cours d'eau non domaniaux	Arrêté préfectoral du 30/06/1998	Direction Départementale des Territoires 1, rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY
CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT	A5	Servitude de passage sur fonds privés pour canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales	Arrêté préfectoral du 18/04/2005	Commune de Villarembert
	A5	Canalisation souterraine de rejet des effluents de la station d'épuration de Tigny et prolongement de l'exécutoire lieudits "Petit Champlong" et «Fly»	Arrêté préfectoral du 07/08/2012	SIDEL Sivom de l'Edioulaz Chef Lieu, 73300 Villarembert
PROTECTION DES BOIS FORETS	A8	Forêt domaniale RTM de l'Arvan	Arrêté préfectoral du 04/09/2011	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard 73026 CHAMBERY cedex
REMONTEES MECANIQUES ET PISTES DE SKI	EL4	Télésiège "Les Sybelles express"	Arrêté préfectoral du 23/06/2005	Commune de Villarembert
	EL4	Téléski "Le Praz des Pierres"	Arrêté préfectoral du 24/06/2005	
	EL4	Télésiège du "Grand Crozat"	Arrêté préfectoral du 12/07/2005	
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne aérienne 63 kV Corbier - Longefan 1		Réseau de Transport d'Électricité GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne - BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
	I4	Ligne aérienne 45 kV Arvan – Le Corbier - Longefan - St Jean de Maurienne (SNCF)		
	I4	Poste 63 kV Le Corbier		
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles de Villarembert (PPR)	Arrêté préfectoral du 22/07/2002	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard 73026 CHAMBERY cedex

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	PT1	Centre radioélectrique Albiez le Vieux - Foncouverte	Décret du 07/11/1978	Télédiffusion De France unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne 38100 GRENOBLE
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	PT2	Centre Radioélectrique Albiez le Vieux -Fontcouverte : zone de dégagement	Décret du 15/03/1978	
	PT2	Station hezrtienne 4 de Saint Sorlin d'Arves – Le Corbier : zone secondaire de dégagement – couloir de 500 x 100 m.	Décret du 23/11/1989	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
	PT2	Station hezrtienne 3 B de Fontcouverte La Toussuire : zones secondaire de dégagement – rayon de 500 m.	Arrêté ministériel du 23/11/1989	
	PT2	Réseau hertzien - tronçon Saint Sorlin d'Arves - Le Corbier - Fontcouverte La Toussuire : zones de dégagement	Décret du 23/11/1989	
	PT2	Station de Saint Jean d'Arves - Pierre Baisse : zone de dégagement	Décret du 23/11/1989	